

## LA MONTAGNE DU 11 octobre 2020

mais deux sans trois ? ■

**ÉOLIENNES.** Plusieurs dossiers éoliens sont en cours en Corrèze. Si celui de Veix-Pradines a été retoqué par la CDNPS (Commission départementale de la nature des paysages et des sites) avec un avis défavorable donné le 22 septembre après que l'enquête publique a déjà conclu défavorablement, un autre, en Xaintrie (à Camps, Mercœur, Sexcles) attend encore que cette commission se positionne. Les associations environnementales peuvent en tout cas compter sur la nouvelle préfète Salima Saa qui, sur ces sujets, affirme qu'elle n'ira pas à l'encontre des conclusions. « Je ne suis pas pour l'éolien n'importe où. Ça se réfléchit bien. Je serai vigilante sur le projet », a-t-elle promis. ■

**ROBQUIER**